

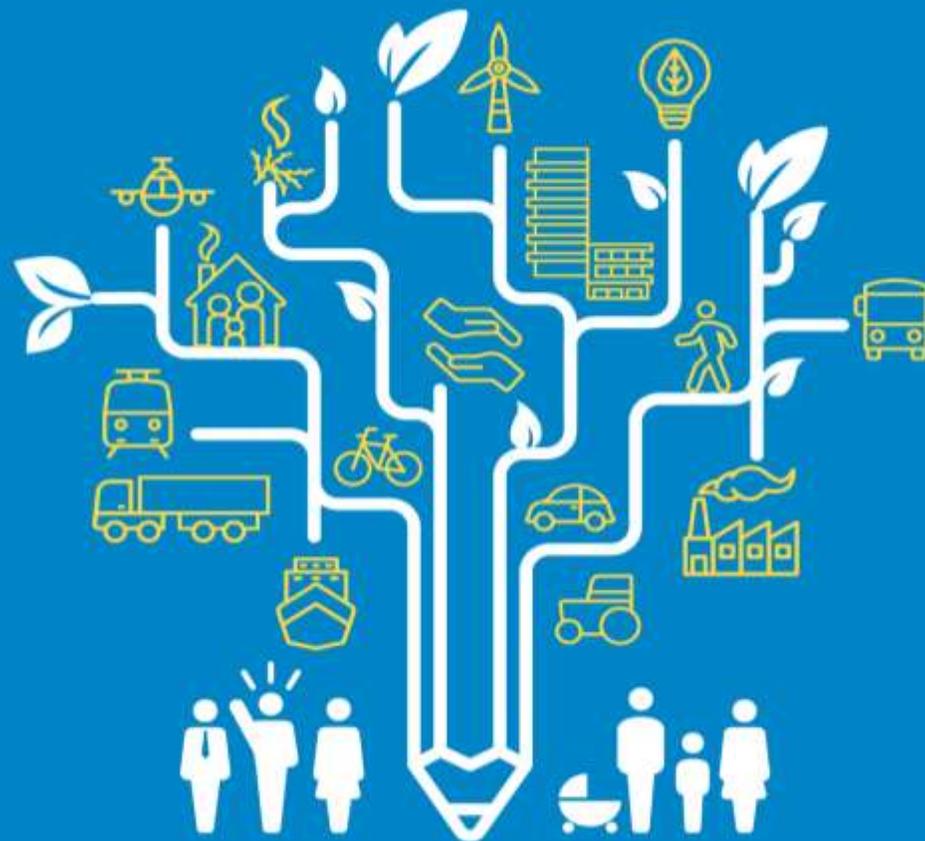
13

PPA

**Plan de
Protection de
l'Atmosphère**

Comité de pilotage et suivi du PPA 13

Le 17 décembre 2024



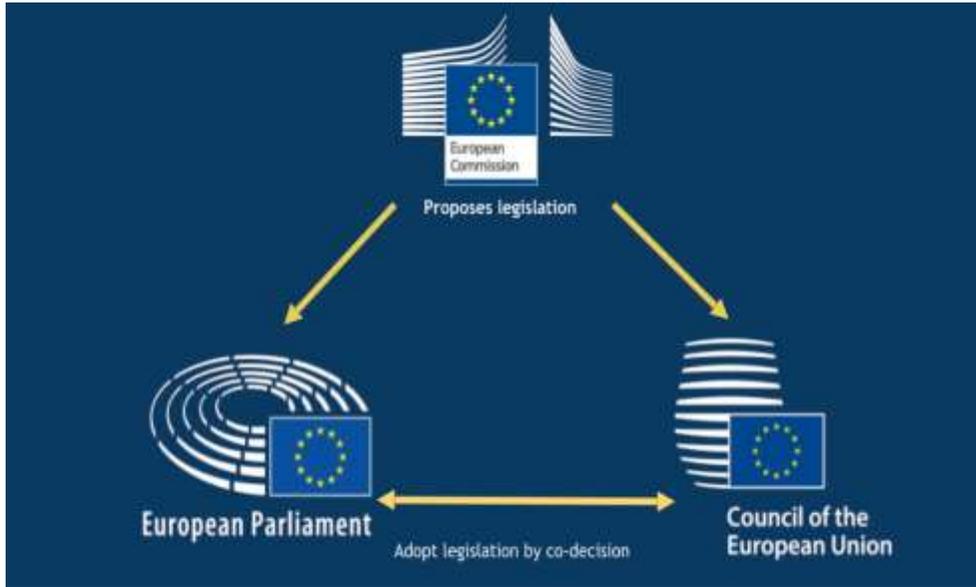
Le Fonds vert 2024 – Bouches-du-Rhône

Mesure	Nombre de dossiers	Montant engagé
 Zones à faibles émissions (ZFE)	4	7,05 M€
 Covoiturage	3 + 1 projet régional	306 k€
 Incendies de forêt et de végétation	9	732 k€
 Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	29	17,6 M€

Au total **25,7 M€**
pour des mesures
améliorant la qualité
de l'air (équivalent à
2023)

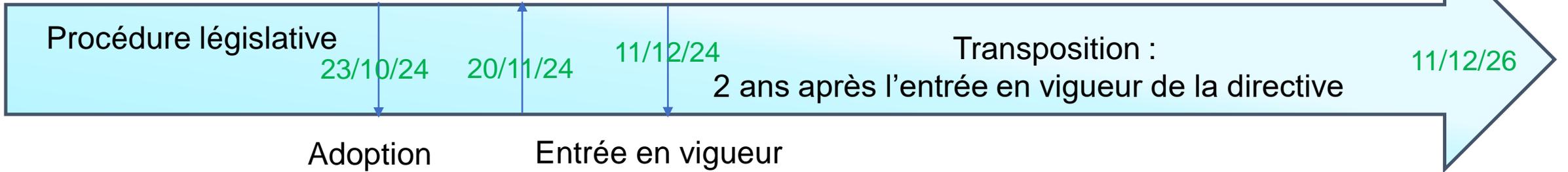


Révision de la directive européenne



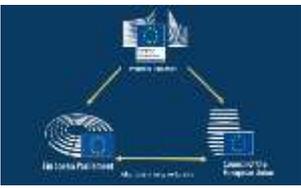
- A venir :
 - Textes européens d'application de la directive (actes d'exécution),
 - GT et consultations prévus sur le sujet,
 - Transposition en droit national.

Publication





Nouveaux seuils



Polluant	Seuil réglementaire annuel actuel ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Seuil référence OMS 2021 = Seuil UE 2050 ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Seuil UE annuel 2030 ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Moyenne annuelle 2023 à Marseille (valeur max)
NO ₂	40	10	20	36
PM10	40	15	20	37
PM 2,5	25	5	10	12

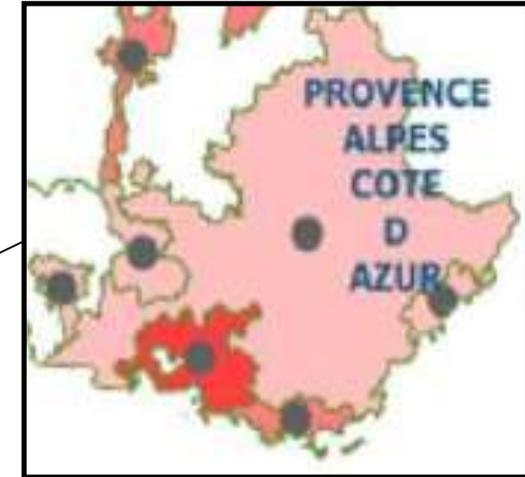
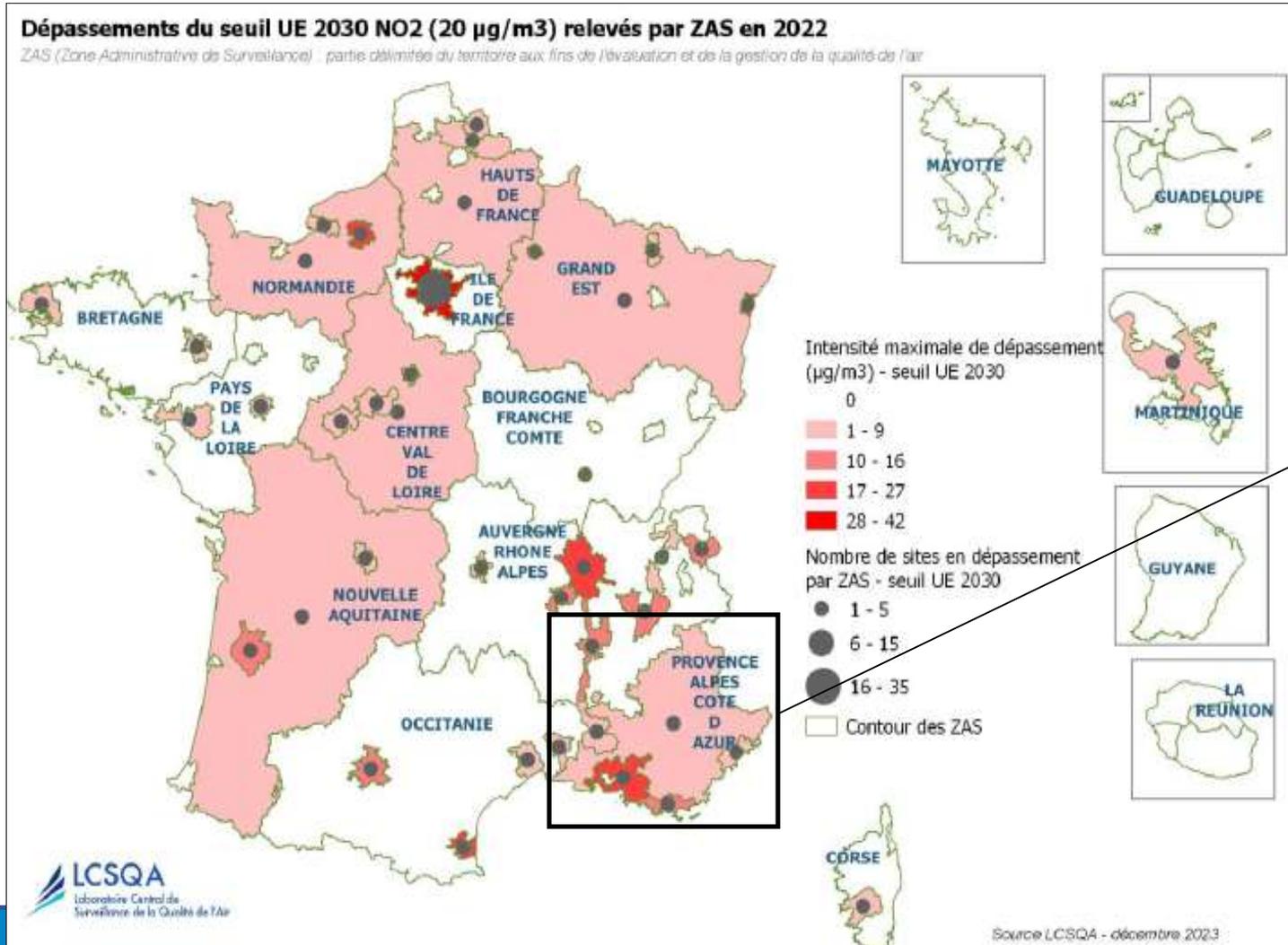
2050

2030

- Processus de révision régulier pour alignement complet avec les derniers jalons recommandés par l'OMS au plus tard en 2050.
- Valeurs cibles sur les métaux (As, Cd, Ni) et Benzo(a)pyrene deviennent à compter de 2030 des valeurs limites.
- Conservation valeur cible pour l'ozone ($120 \mu\text{g}/\text{m}^3$).

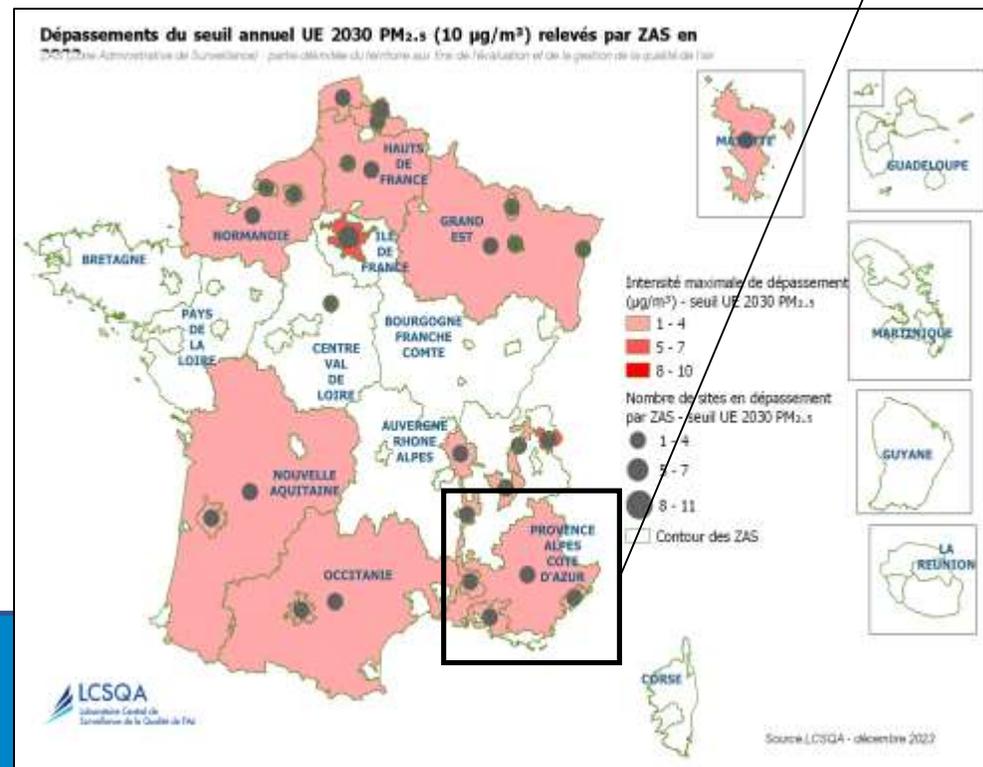
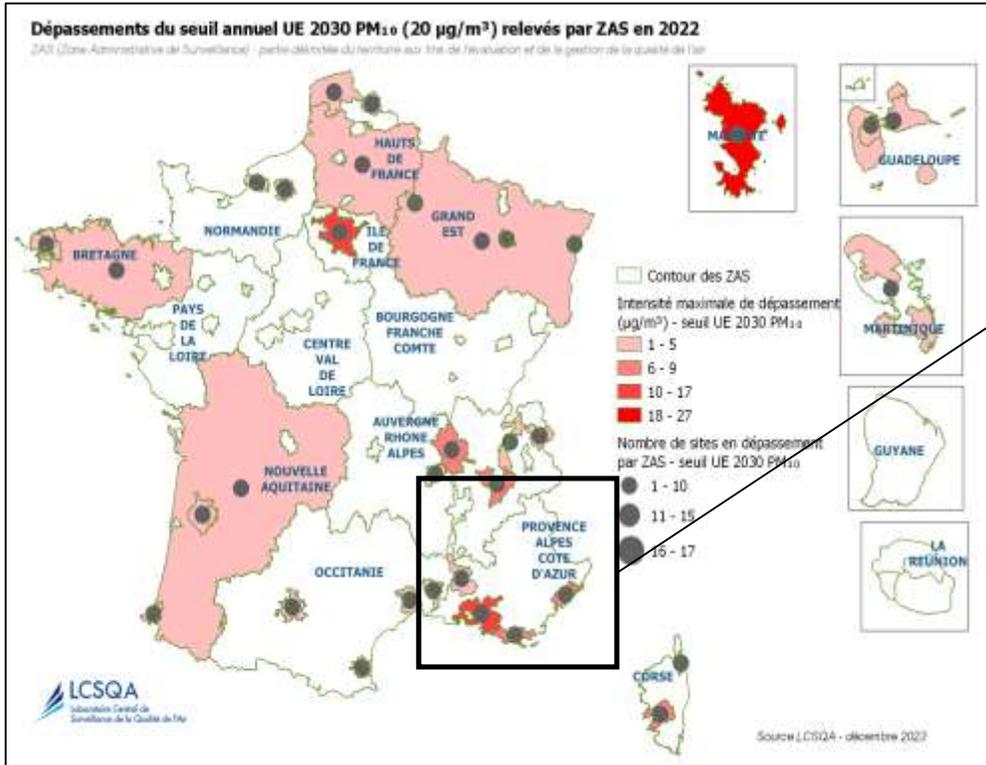


Situation en 2022 au regard de la VL 2030 (NO2)



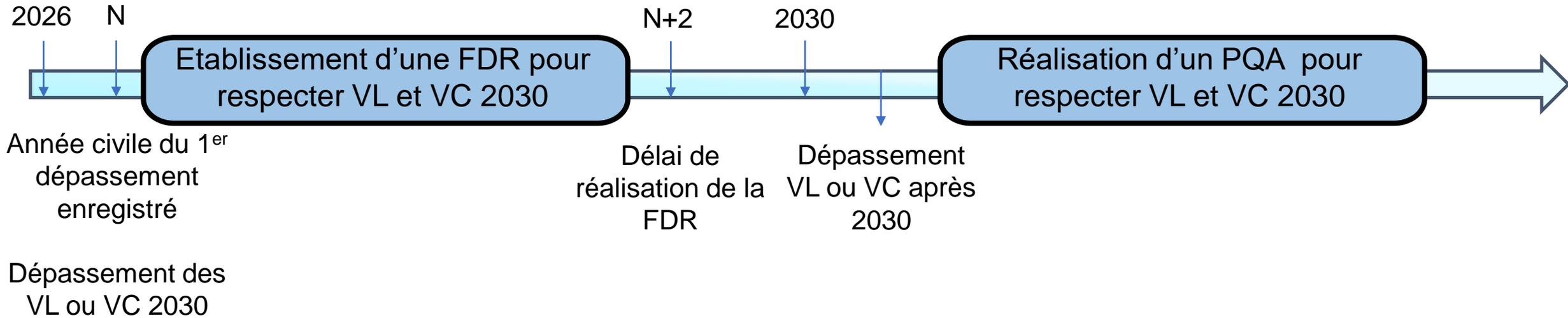


Situation en 2022 au regard de la VL 2030 (PM10/PM2,5)





Gestion de la qualité de l'air





Outil de visualisation de l'ORT



Connaître le contexte territorial

Infrastructures de transports



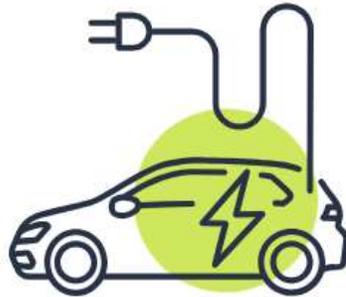
Déplacements de voyageurs



Transports de marchandises



Parc de véhicules et énergie



Transports et emplois



Externalités des transports





Outil de visualisation de l'ORT



INFRASTRUCTURES CYCLABLES

Évolution du réseau cyclable (en km)

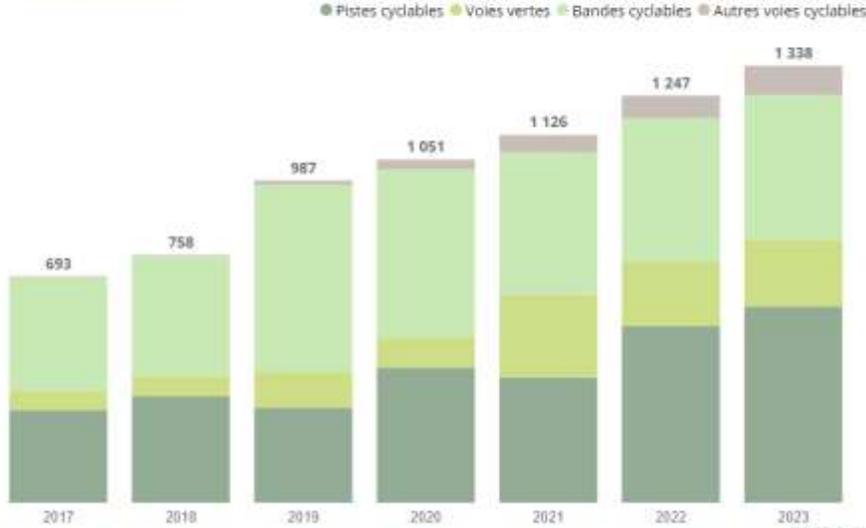
Territoire: Bouches-du-Rhône

Bouches-du-Rhône

Longueur du réseau cyclable

+ 93%

entre 2017 et 2023



Sources : GeoVelo

Structure du réseau cyclable territorial (en %)

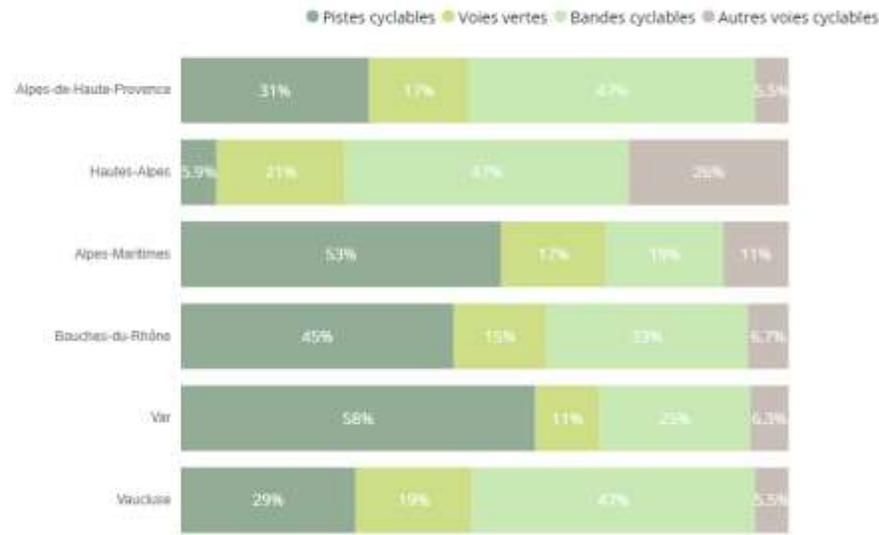
Année: 2023

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Longueur du réseau cyclable

3 972 kilomètres

en 2023



Sources : GeoVelo <https://www.amenagements-cyclables.fr>

©ORT PACA



Outil de visualisation de l'ORT

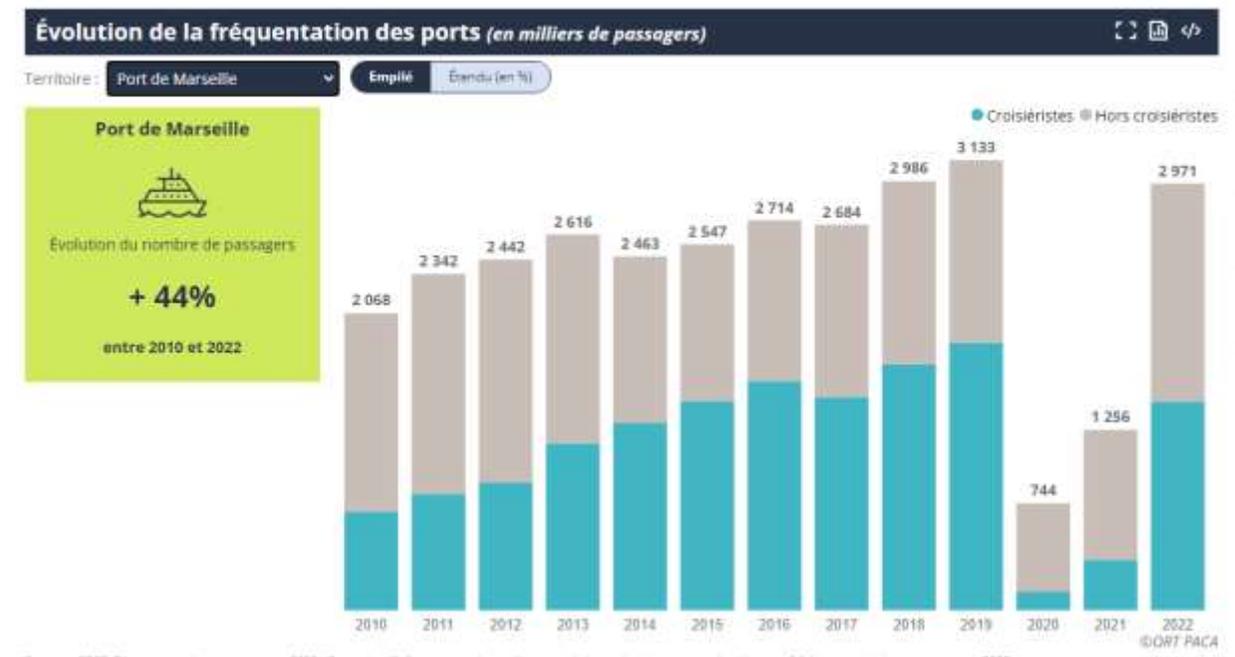


FRÉQUENTATION DES AÉROPORTS



source : Union des aéroports français

FRÉQUENTATION DES PORTS



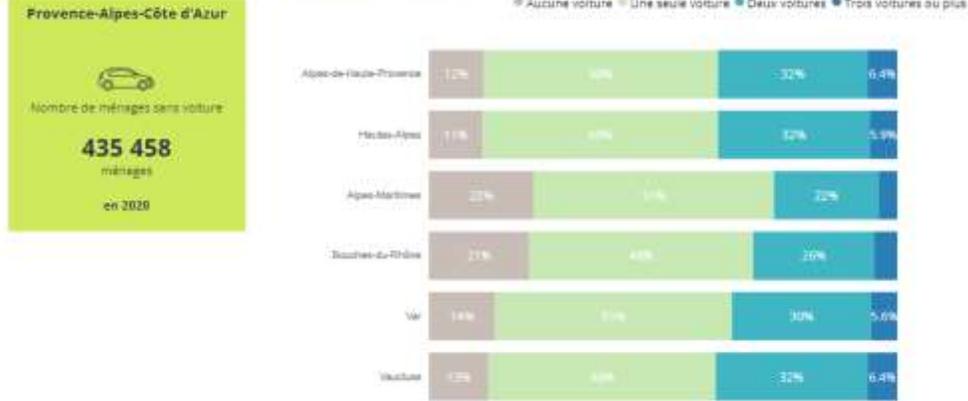
Sources : SOES, Bilan annuel des transports en 2022 - Pour plus d'informations : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-annuel-des-transports-en-2022>



Outil de visualisation de l'ORT

Comparaison territoriale de la motorisation des ménages (en %)

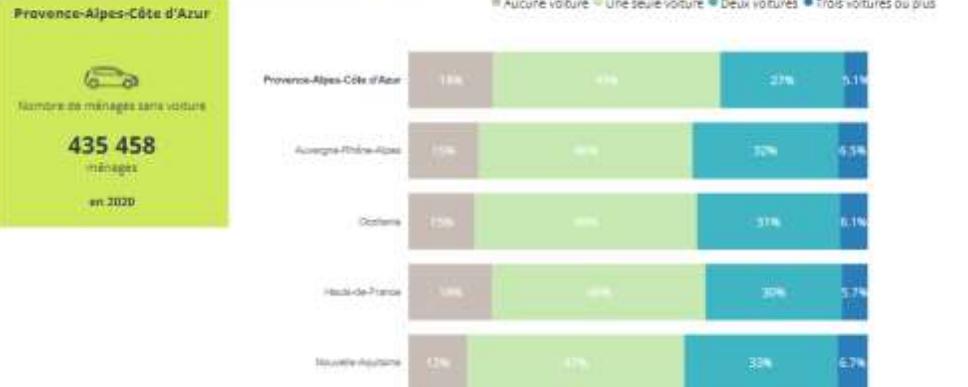
Année: 2020 Région: Département: Alpes-États (en %)



Source: INSEE - Logement ordinaire

Comparaison territoriale de la motorisation des ménages (en %)

Année: 2020 Région: Département: Alpes-États (en %)

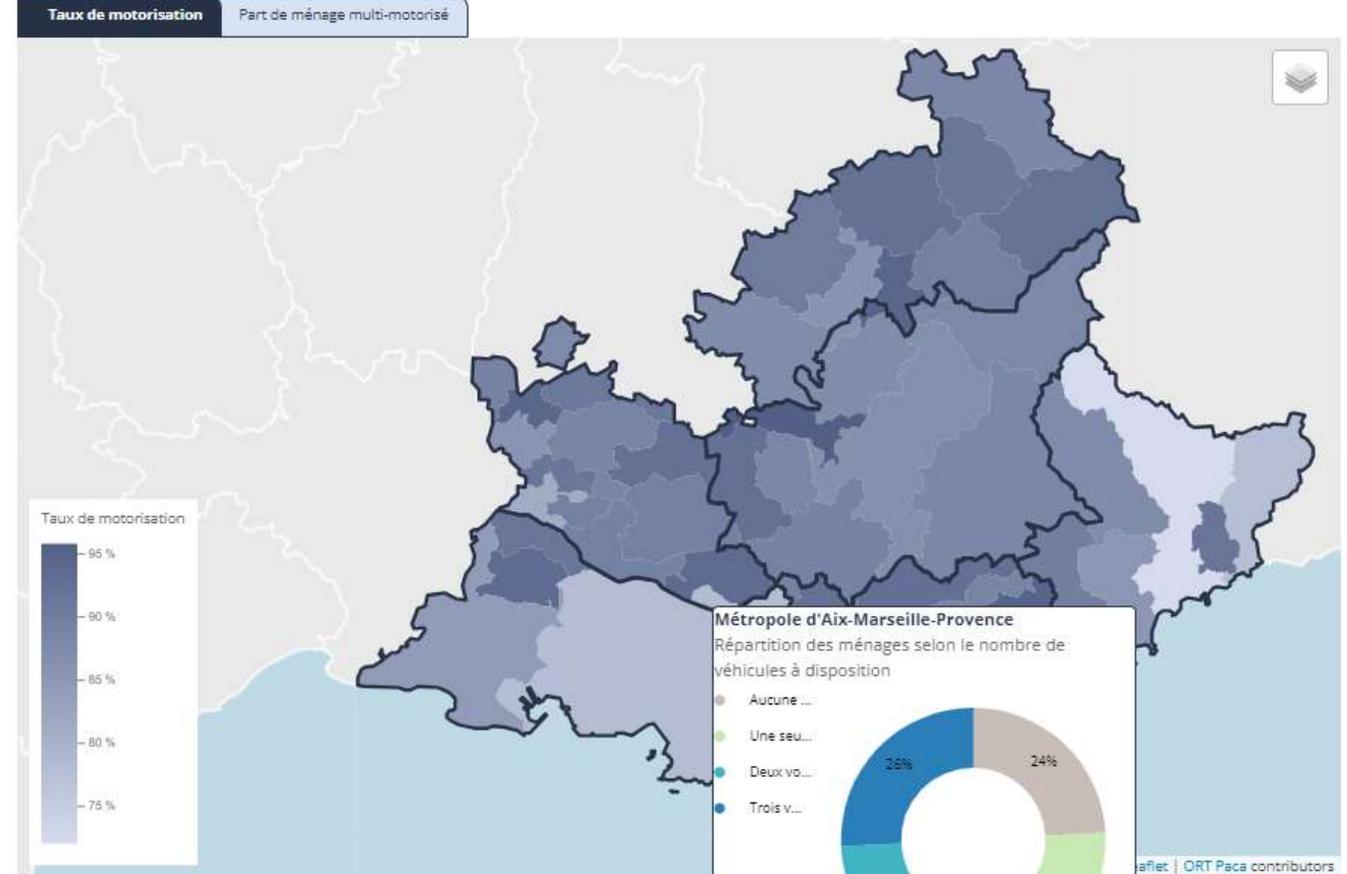


Source: INSEE - Logement ordinaire

Source: INSEE - Logement ordinaire

Taux de motorisation

Année: 2020 Emprise géographique: Provence-Alpes-Côte d'Azur Découpage géographique: EPCI



Source: INSEE - Logement ordinaire

Maquette: ORT Paca contributors

PPA 13 / ADEME, DR PACA

Comité de pilotage du 13/11/2024

L'action de l'ADEME sur la qualité de l'air (1/3)

1) Sur la période écoulée (2019 – 2023) :

- . 3 Métropoles en contentieux pour les NOx (Conseil d'Etat, 2017) : Marseille, Toulon, Nice.
- . D'où une action principalement via 3 « Feuilles de Routes Qualité de l'Air » dédiées : industrie, navires, transports, animation (mobilité, brûlage déchets verts...).
- . Au départ, 2 M€ par zone en contentieux NOx (étendu aux PM₁₀ également par la suite et à notre demande), soit 6 M€ en tout ; au final 6,74 M€ programmés sur 4 ans (soit 102,9 %).

Exemples d'opérations sur votre zone (PPA 13 = 3,15 M€) : ETE & aides à l'investissement en industrie (carrières, pétrochimie, raffinerie, sidérurgie) ; CENAQ (ferries Maghreb) ; conseiller en mobilité (Euromed) ; Etude flottes cabotage, Etude alternatives au brûlage des déchets verts (assos régionales) ; Chargé de mission Vélo professionnel (asso régionale)...

A rappeler également : 3 astreintes nationales du Conseil d'Etat (2021, 2022 & 2023) dont une partie est revenue à l'ADEME (en tout 12,5 M€ sur 40). Utilisation principalement nationale.

. Exemples : campagnes de communication nationale (mobilités/ZFE, chauffage au bois...) ; abondamment AàP Fonds Air Bois, AàP Marche au quotidien, AàP AACT Air ; renfort en ETP au siège et en régions (+1 en DR PACA depuis avril 2022, sur les mobilités).

L'action de l'ADEME sur la qualité de l'air (2/3)

2) Sur l'année en cours (2024) :

- Réouverture d'un Fonds Air de l'ADEME nationale, dédié à l'action en région (6 M€) :

. Étendu à toutes les zones couvertes par un PPA (13,83,06 & 84), ainsi qu'aux zones ayant fait l'objet de dépassements de polluants réglementés (ex : O₃, dans les départements alpins) ;

. Ce Fonds Air est décliné en aides de gré à gré : action sur les mêmes sujets que les FdR QA 2019-2023 : industrie, navires, mobilité, déchets verts... dans le cadre des actions inscrites dans les PPAs... ou non, le cas échéant !

[Validé en 2024, sur la zone PPA 13 : 2 « petits » dossiers Industrie \(Inveho UFF, Carlo Erba\)](#)

- Relance en 2024 des appels à projet et fonds thématiques :

. Fonds Air Bois : sur aide au changement d'appareils de chauffage non performants ;

[Validé en 2024, sur la zone PPA 13 : 1 dossier Fonds Air Bois \(FAB #3 du CD 13\)](#)

. AgriQair : sur pollutions agricoles (études et expérimentations sur particules, NH₃...);

. AACT Air : sur études collectivités, tous sujets (stratégiques type EQIS, mobilité, urbanisme & BTP, air intérieur, combustion biomasse, agriculture) ;

. Fonds Mobilité (exemple : Chargés de mission Mobilités) ;

. Plusieurs appels à projets liés à la Mobilité (exemple : Marche du quotidien, AVELO, Mobilités partagées, Logistique Bas carbone...)

[Validé en 2024, sur la zone PPA 13 : plusieurs projets AàP LBC \(report modal route vers rail, dernier km\)](#)

L'action de l'ADEME sur la qualité de l'air (3/3)

3) Sur la période à venir (2025 - ?) :

- . Poursuite du Fonds Air national de l'ADEME, dédié à l'action en région (budget prévu, **5 à 6 M€, restant à confirmer !**) : sur toutes les zones couvertes par un PPA, ainsi qu'aux zones ayant fait l'objet de dépassements (ex : O₃).
 - . Toujours décliné en aides de gré à gré : Action sur les mêmes sujets que le Fonds Air 2024, avec quelques modulations attendues (moins d'industrie et d'agriculture, plus d'animation et de communication pour des changements de comportement...)
- Attention, sortie du cahier des charges du dispositif (« CEF ») seulement au 1^{er} janvier 2025 !**

Relance en 2025 (à confirmer) de plusieurs appels à projet :

- . AACT Air 2025 confirmé, probablement ouvert dès décembre 2024, pour levée en avril 2025 ;
- . AgriQair 2025 - dates d'ouverture et de relève à confirmer (prévu fin 2025) ;
- . Fonds Air Bois 2025 ? Dates d'ouverture et de relève à confirmer ;
- . AàP Mobilités 2025 – détail des sujets, dates d'ouvertures et de relèves à confirmer.

... A vous de jouer !



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci de votre attention !

ADEME – Direction Régionale PACA – vos contacts « Air »

Air - Sources Fixes de pollution (Industrie, navires, chauffage bois...) : philippe.boeglin@ademe.fr

Air - Sources Mobiles de pollution (Mobilité, ZFE...) : marjorie.minutolo@ademe.fr

Agriculture (AgriQair, brûlage déchets verts...) : sandrine.candelier@ademe.fr

...et la Plateforme AGIR, pour les aides de l'ADEME : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>



PPA 13

COPIE DU 17 DECEMBRE 2024

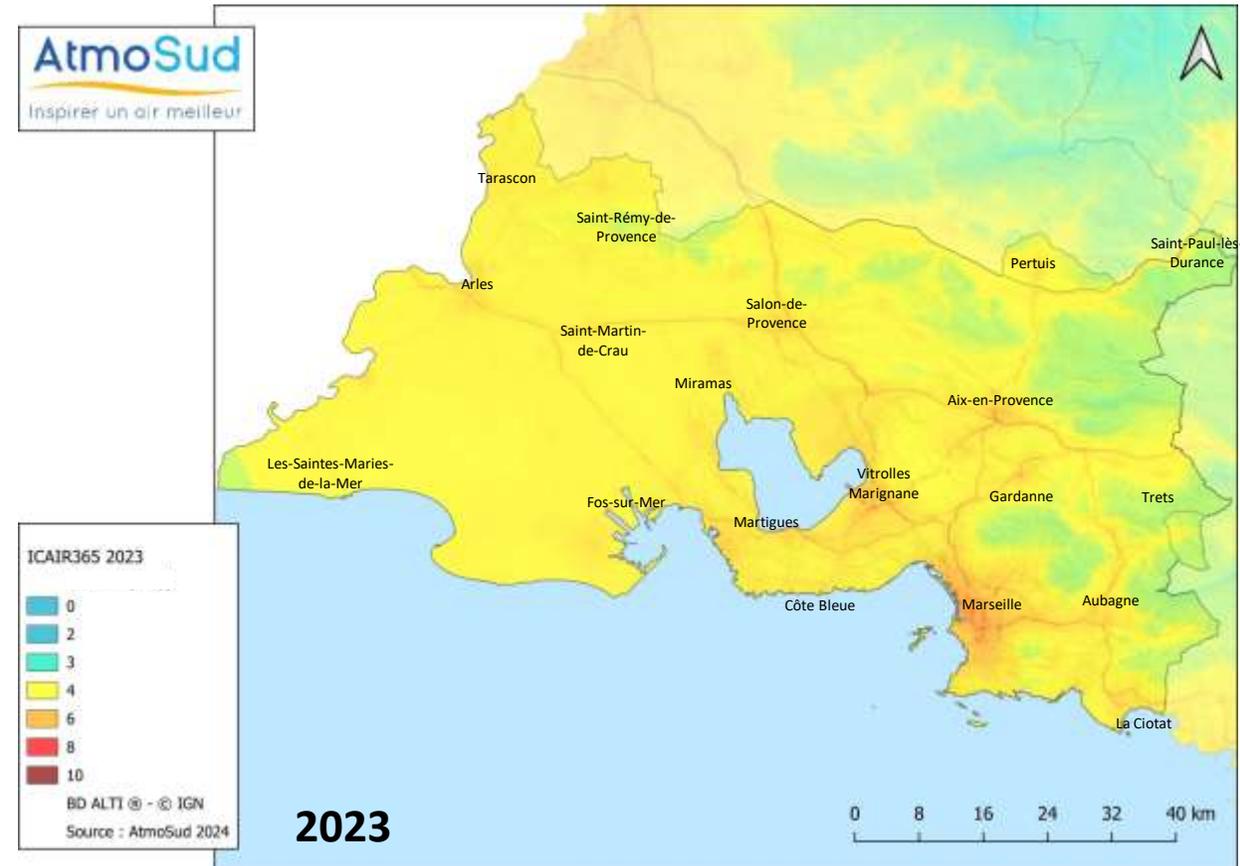
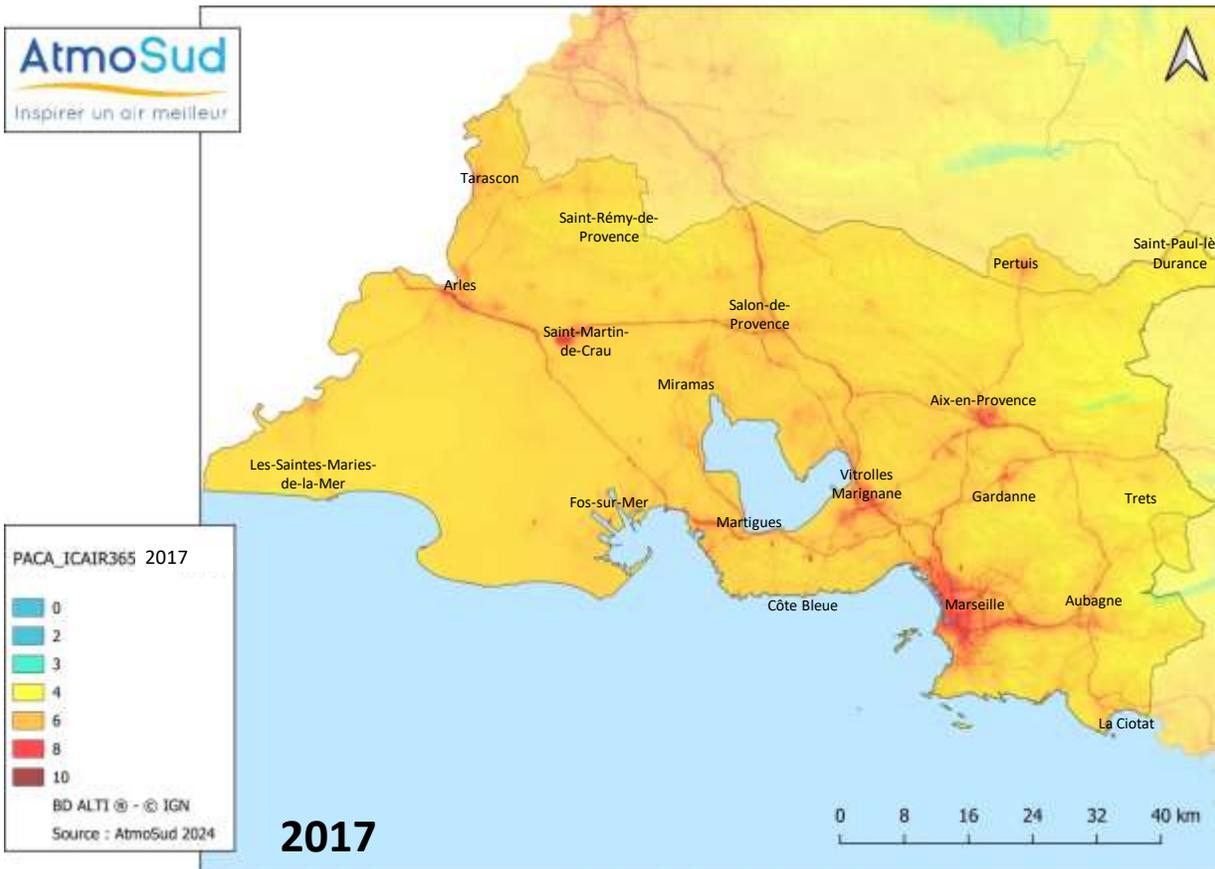
Intervenant(s) :

-  Sébastien Mathiot
-  Chargé d'Action Territoriale
-  04 91 32 38 00
-  @



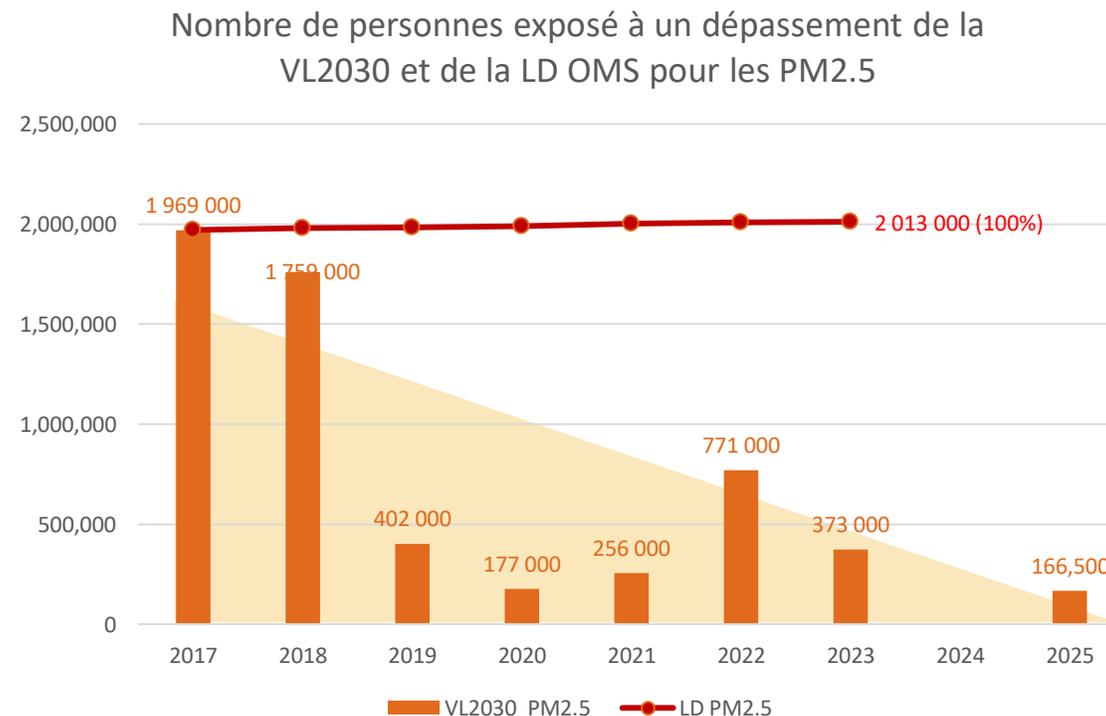
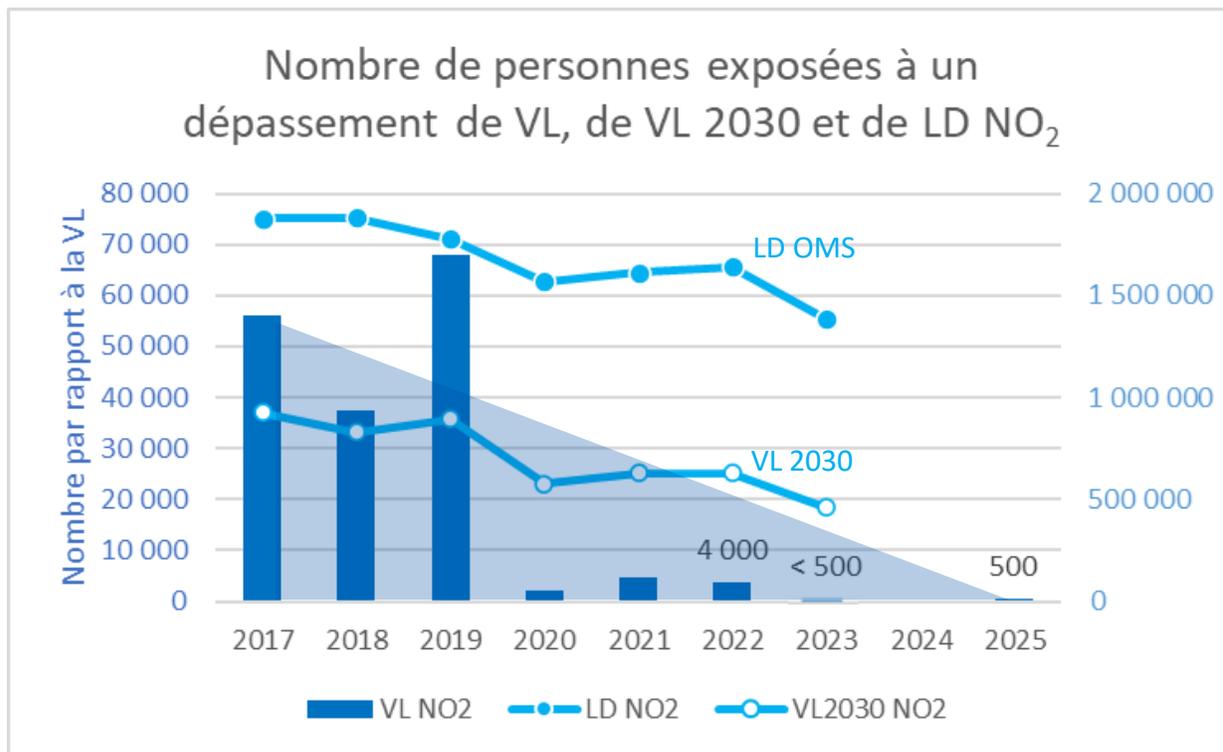
EVOLUTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR DEPUIS 2017

EVOLUTION DE L'INDICE ICAIR365



ICAIR365: Indice Cumulé de l'Air Annuel (NO₂, O₃, PM2.5, PM10) - "multi-exposition" des populations
Exemple: pour un indice 3, on dépasse 3 fois une LD

EXPOSITION EN REGARD DES OBJECTIFS 2025 DU PPA



En continuant sur la même trajectoire et la même dynamique, 8 % de la population devrait encore être exposée à une VL 2030 en 2030 – 170 000 personnes



2

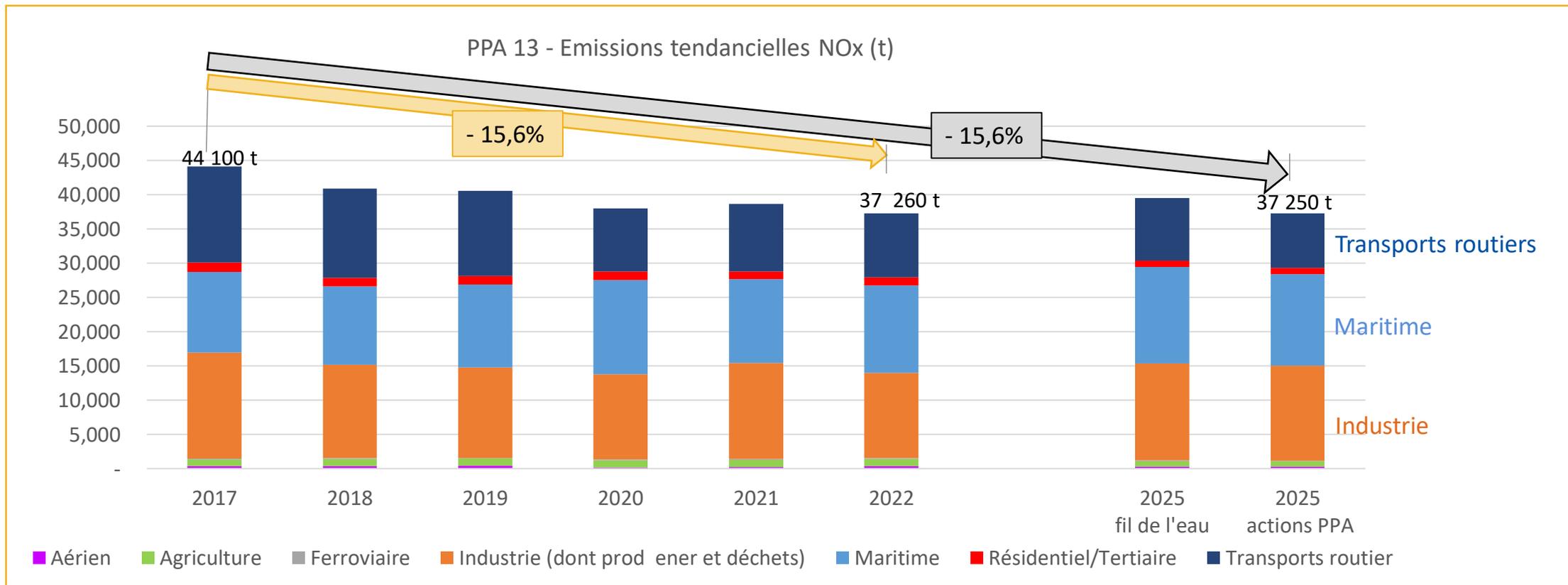
EVOLUTION DES ÉMISSIONS DEPUIS 2017

Par polluants

EVOLUTION DES ÉMISSIONS – OXYDES D'AZOTE - SUIVI

3 contributeurs principaux

- Transports routiers
- Maritime
- Industrie



Evolution des secteurs de 2017 à 2022 :

▬ Transports routiers : - 34 % (- 4 695t)

▬ Industries : - 20 % (-3 047t)

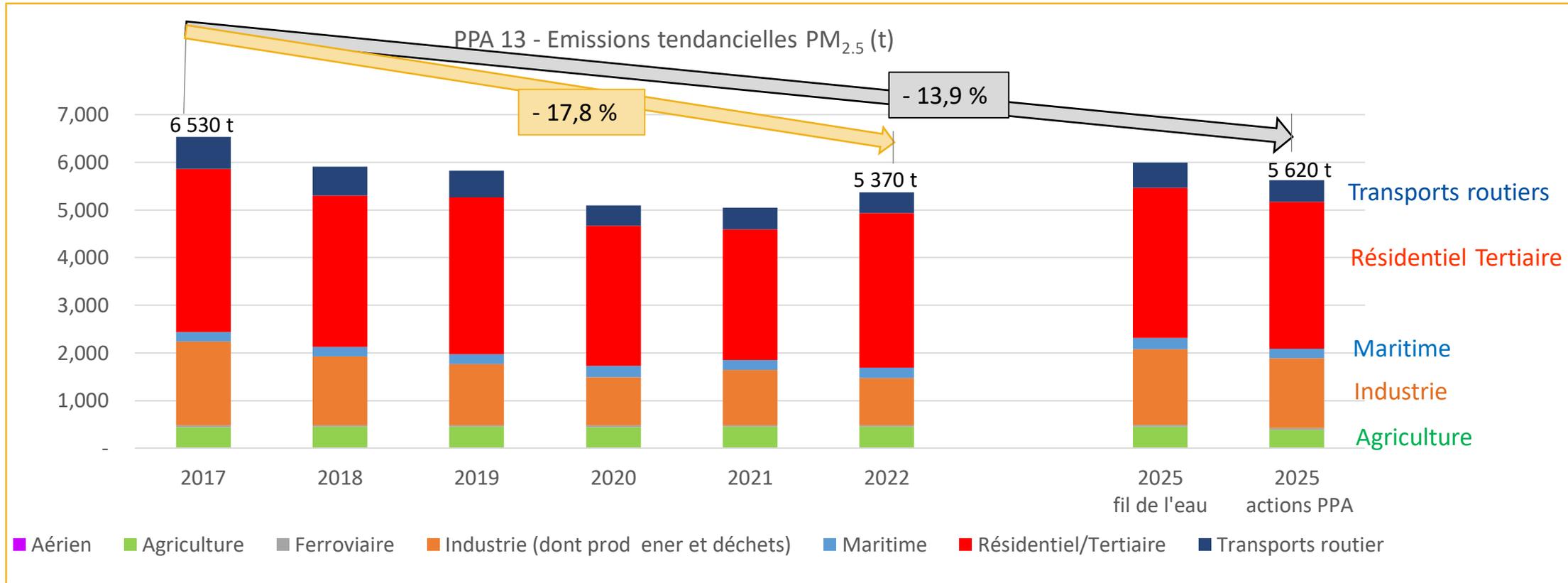
+ Maritime : + 8 % (+989t)



Réduction des émissions attendues en 2025 :
➔ atteintes en 2022 !

EVOLUTION DES ÉMISSIONS - PM2.5 - SUIVI

- 2 contributeurs principaux
- résidentiel-tertiaire
 - Industrie



Evolution des secteurs de 2017 à 2022 :

- Industries : - 44 % (-772t)
- Résidentiel : - 5 % (-185t)
- Transports routiers : - 34 % (-229t)
- Agriculture : +2% (-8t)
- Maritime : + 9 % (+17t)



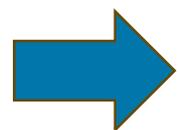
Réduction des émissions en 2022 : au-delà des prévisions 2025 !

EVOLUTION DES ÉMISSIONS PAR POLLUANTS - SUIVI

Emissions en t	2 017	2 022	2025 actions	variation 2017-2022 actions	variation 2017-2025 Actions
 NOx	44 116	37 257	37 253	-15.6%	-15.6%
 PM10	8 357	6 591	7 313	-21.1%	-12.5%
 PM2.5	6 530	5 368	5 625	-17.8%	-13.9%
COVNM	19 098	17 738	17 249	-7.1%	-9.7%
 SOx	13 456	9 205	10 822	-31.6%	-19.6%

Réduction des émissions en 2022 :

→ Cible atteinte ou au-delà des prévisions 2025 !

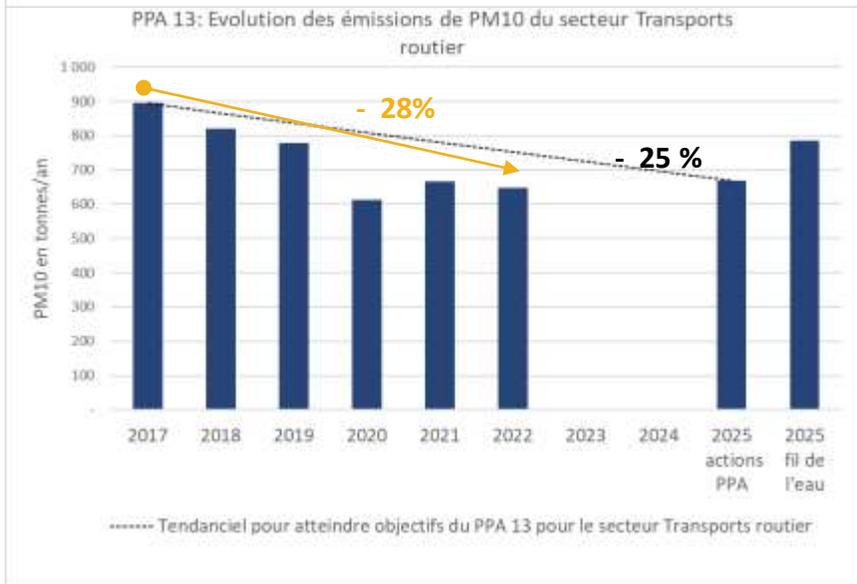
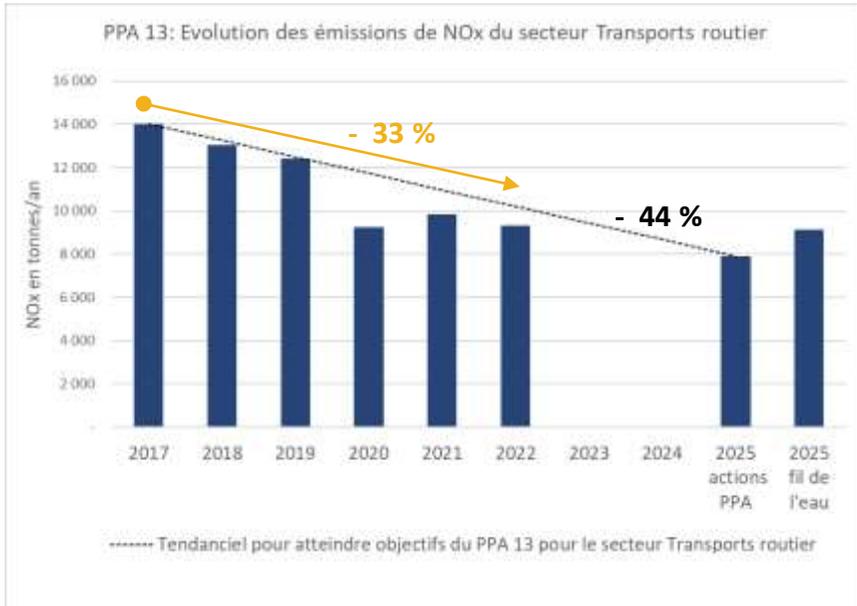


Poursuivre les efforts pour atteindre les objectifs ambitieux de 2030
Avec la dynamique actuelle, en 2030, les seuils VL 2030 ne seront pas respectés



SECTEUR TRANSPORTS ROUTIERS

EVOLUTION DES ÉMISSIONS PAR SECTEURS SPÉCIFIQUES : TRANSPORTS ROUTIERS



Secteur	✓ En avance
	Conforme
	En retard

par rapport à la trajectoire prévue jusqu'en 2025

- Dynamique à la baisse :
 - NOx : dé-diésélification , renouvellement du parc avec les normes euro 6 (adblue), puis électrification
 - PM : Gains essentiellement sur les phases et non pas usure

Actions contribuant à l'objectif 2025 :

- Action 11. Définir les opportunités d'abaissement des vitesses sur autoroutes.....
- Action 19 : Aider à la conversion des flottes grand public / professionnelles.....
- Action 20 : Renouveler les flottes des opérateurs de transports publics.....
- Action 22. Créer les infrastructures visant au report modal vers le rail.....
- Evaluation des actions intégrées au Plan de Déplacement Urbain de la Métropole AMP et mise en place une ZFEm dans le centre-ville élargi de Marseille.....

RENOUVELLEMENT DES FLOTTES DE TC (ACTION 20)

SUIVI DE L'ACTION

Objectifs Flotte RTM

2035 : 100% conversion de bus électrique
Hypothèse 2025 : 35 % de la flotte convertie

- 2022: Renouvellement de la flotte vers euro 6 avec systèmes de filtration de NOx plus performants + 6 bus électriques (source MAMP)

- Gains attendus en 2025 de l'action :

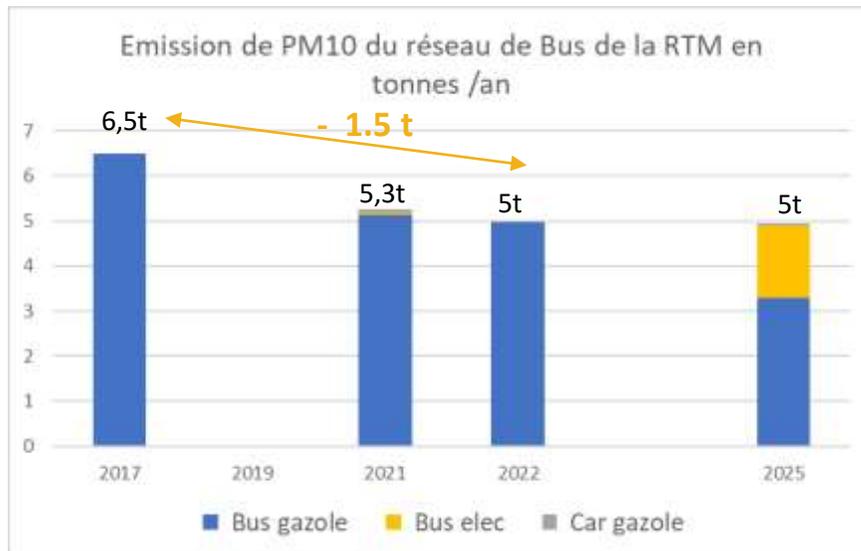
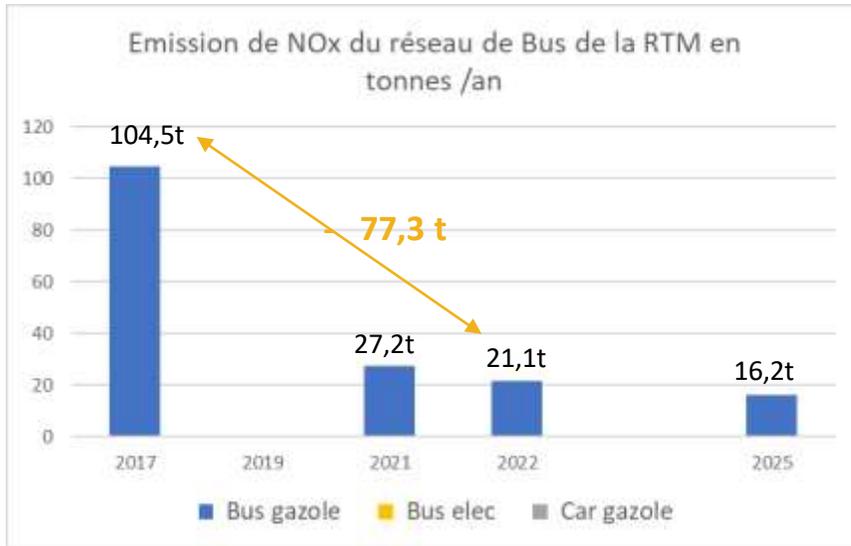
NOx : - 88,3 t → 88 % réalisé

PM10 : - 1,5 t → atteint

COVNM : - 1,8 t → dépassé de 5%

Pour rappel

Émissions 2022 du secteur transport routiers
NOx : 9 327 t PM10 : 647 t COVNM : 712 t

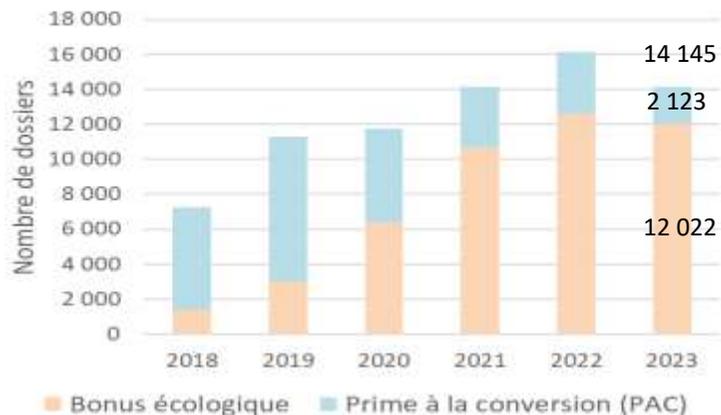


Peu d'évolution des km parcourus

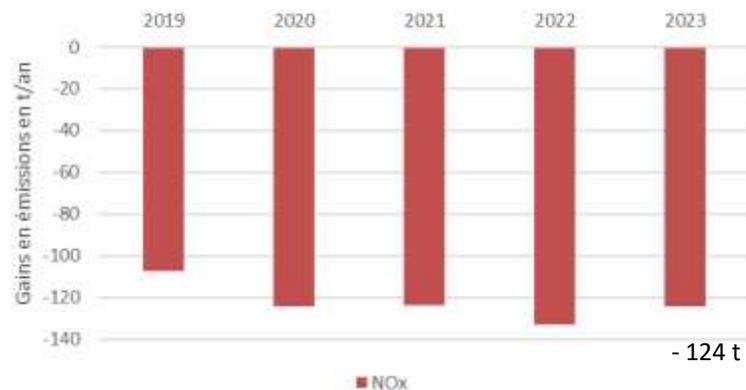


ACTION 19 PRIME À LA CONVERSION ET BONUS ÉCOLOGIQUE

Evolution des aides au renouvellement de véhicule : Bouches-du-Rhône



Bouches-du-Rhône : Gains en NOx des actions PAC et Bonus écologique



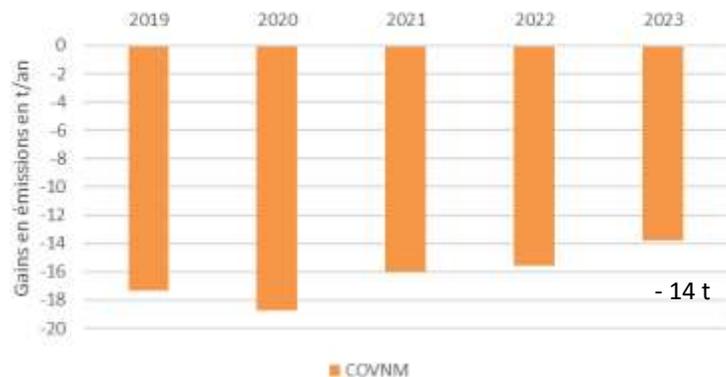
Hypothèse: Anticipation de 2 ans de l'achat du véhicule électrique, remplaçant un véhicule ancien

➤ 14 145 primes accordées en 2023

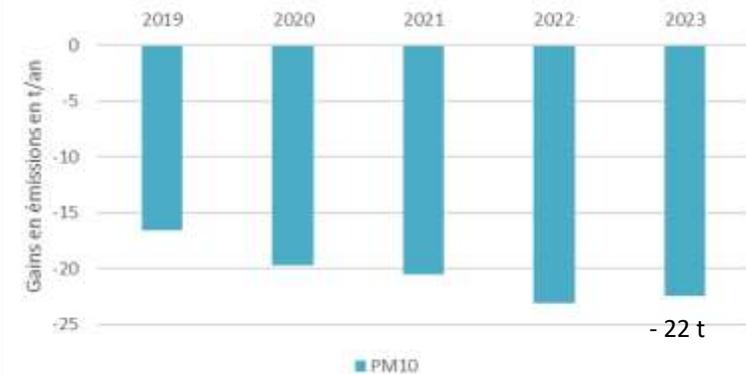
➤ Les gains en émissions sont de :

124 t de NOx 22 t de PM10
14 t de COVNM 14 t de PM2.5

Bouches-du-Rhône : Gains en COVNM des actions PAC et Bonus écologique



Bouches-du-Rhône : Gains en PM10 des actions PAC et Bonus écologique



Gain attendu 2025 avec PPA:

127t NOx, 12t PM10 et 12t PM2.5

Plan de mobilité

DE LA MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE - 2020/2030

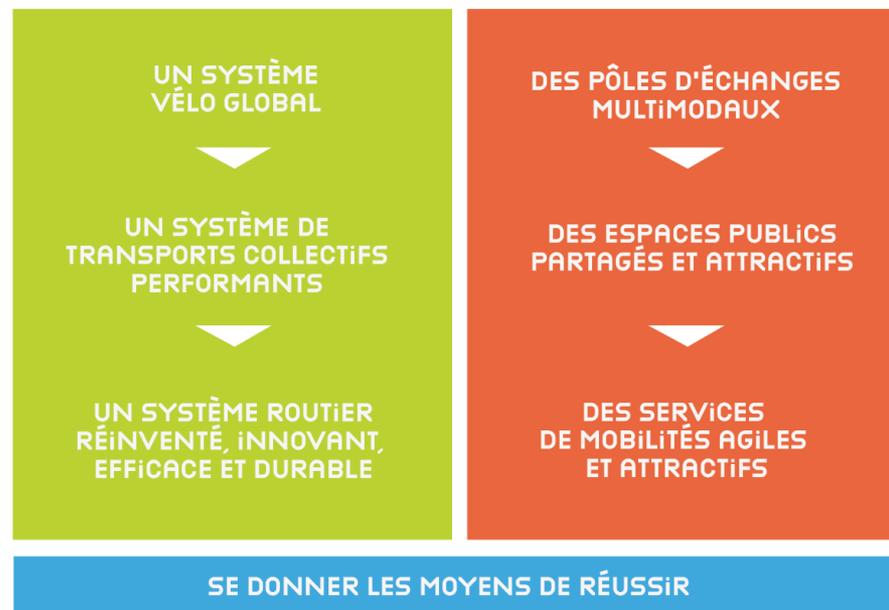
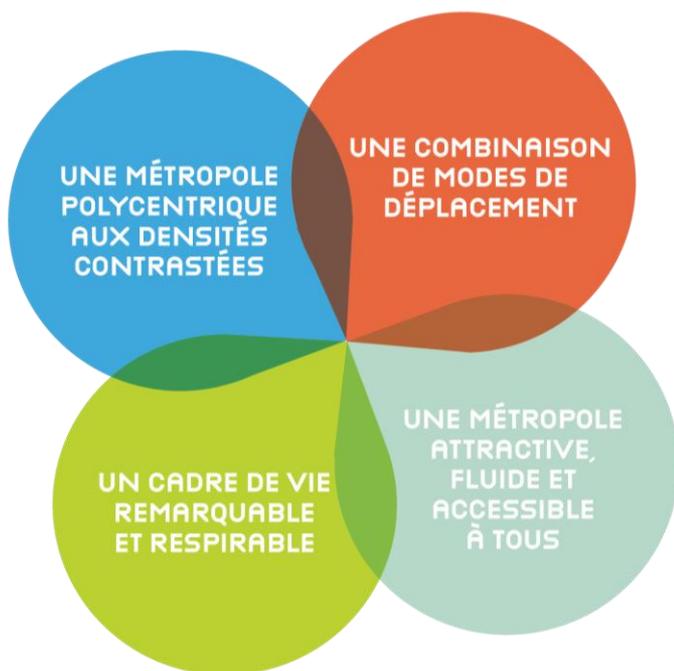
SUIVI DU PLAN DE
MOBILITÉ 2020-
2030 bilan 2023

 **LAMETROPOLE**
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

17 décembre 2024 – COPIL PPA 13

Direction Générale Déléguée Mobilité Durable Infrastructure Voirie

Le Plan de Mobilité de la Métropole a été approuvé en décembre 2021. C'est un document phare qui définit l'organisation des déplacements des personnes et des marchandises sur une période de dix ans (2020-2030).



LE PARC METROPOLITAIN

Objectifs du Plan de Mobilité :

10 % de véhicules électriques en 2030

Le parc automobile métropolitain compte aujourd'hui **3,5 % de voitures électriques**. **Les véhicules électriques et Crit'air 1 sont en forte progression** et leur proportion est légèrement plus élevée que la moyenne nationale.

	Parc au 01/01/2019	Parc au 01/01/2023	Parc au 01/01/2024	TENDANCE 2023 - 2024
	2870	24 761	33 467	+ 35 %
	196 370	325 851	351 861	+ 8 %
	355 472	367 879	360 019	- 2 %
	270 818	196 517	182 703	- 7 %
	101499	57 522	51 330	- 11 %
	23 608	10 608	9 152	- 14 %
Non classés +Inconnus	44 015	19 351	17 554	- 9 %
TOTAL	994 652	1 002 389	1 006 086	+ 0,4 %

Ministères Territoires, Ecologie, Logement, 2024

BORNES IRVE

Objectifs :

Atteindre près de 7200 points de recharge

Année	2022	2023	Objectif 2025	Progression 2022-2023
Bornes de charge MAMP	1 472	2415	5 712	+64%

33% de l'objectif réalisé



AMP



Multiplication par 3 du nombre de covoiturages entre 2022 à 2023

Baisse de la distance moyenne : environ 30 km

Année	2020	2022	2023
Nombres de covoiturages	28 904	54 440	147 390

Communes par zone d'emploi > 2000 avec les % de covoiturage les plus élevés

Saint Paul Lez Durance

Rousset

Fuveau

Vitrolles

Eguilles

Gémenos

Communes > 1000 habitants avec le plus de covoitureurs

Venelles

Lamanon

La Fare les Oliviers

Coudoux

Saint-Cannat

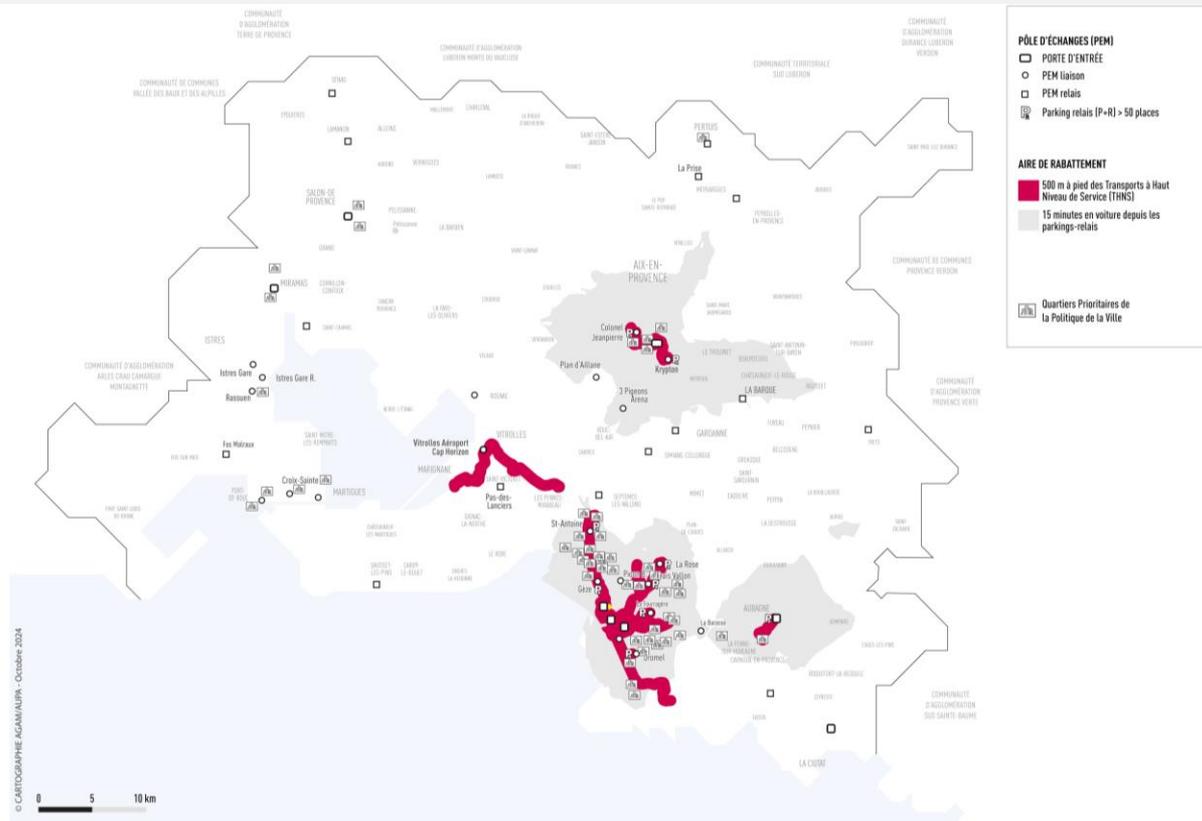
Meyrargues

La plateforme de covoiturage métropolitaine LeCovoiturage (chiffres au 31 juillet 2024)

Service de covoiturage **lancé en début 2024** par la Métropole : 20 420 inscrits, 5 000 trajets/mois
Une bonne dynamique un an après le lancement du service.

Objectifs du Plan de Mobilité :

Plus de 90 % de la population à moins de 15 minutes d'un PEM à pied, à vélo, en TC ou en voiture.



En 2023, environ **1,7 millions d'habitants** à moins de 15 minutes d'un parking relais dans la Métropole.

Au niveau des pôles d'échanges, environ **1 millions d'habitants** à moins de 15 minutes d'un PEM avec une offre à Haut Niveau de Service ce qui correspond à **54% de la population**.

Objectifs du Plan de Mobilité :

plus de 10 000 places nouvelles en P+ R

INDICATEURS CLÉS

nombre de places en P+R	Référence 2017	Suivi annuel 2022	Suivi annuel 2023	Objectif 2030
Places en P+R	10 000	11 932	12 425	20 000

A ce jour, **62% de l'objectif** est atteint.



Le nouveau P+R de la Fourragère a été inauguré en septembre 2023

Livraisons au cours de l'année 2023:
P+R La Fourragère ré-ouvert en août 2023 - Le nombre de places de parking est passé de 492 à 794.

+1 666 de places de P+R à venir
Dromel – 600 places - 2ème trimestre 2025
Boiseraie – 378 places - 2026
Cap Horizon – 250 places - 2026
Plan de Campagne – 288 places - 2027
Pierre Plantée – 150 places - 2029

Objectifs du Plan de Mobilité :

+50 % d'usage des transports urbains
 Doubler les transports métropolitains

VALIDATION DES RÉSEAUX DE TRANSPORT

Validations billettiques en milliers de voyages par an	2019	2021	2022	2023	Tendance	Tendance
					2022-2023	2021-2023
TCSP (Métro, tramway, BHNS)	113 413	86 073	98 967	105 321	+6%	+22%
Réseaux de bus urbains (Marseille, Aix, Martigues, Vitrolles, La Ciotat)	79 710	58 803	66 180	77341	+16%	32%
Réseau interurbain (cars)	11 661	8 454	10 571	11 686	+11%	+38%

La fréquentation des transports en commun est en augmentation depuis 2021 :

+26 % d'usage des transports urbains (y compris TCSP) entre 2021 et 2023

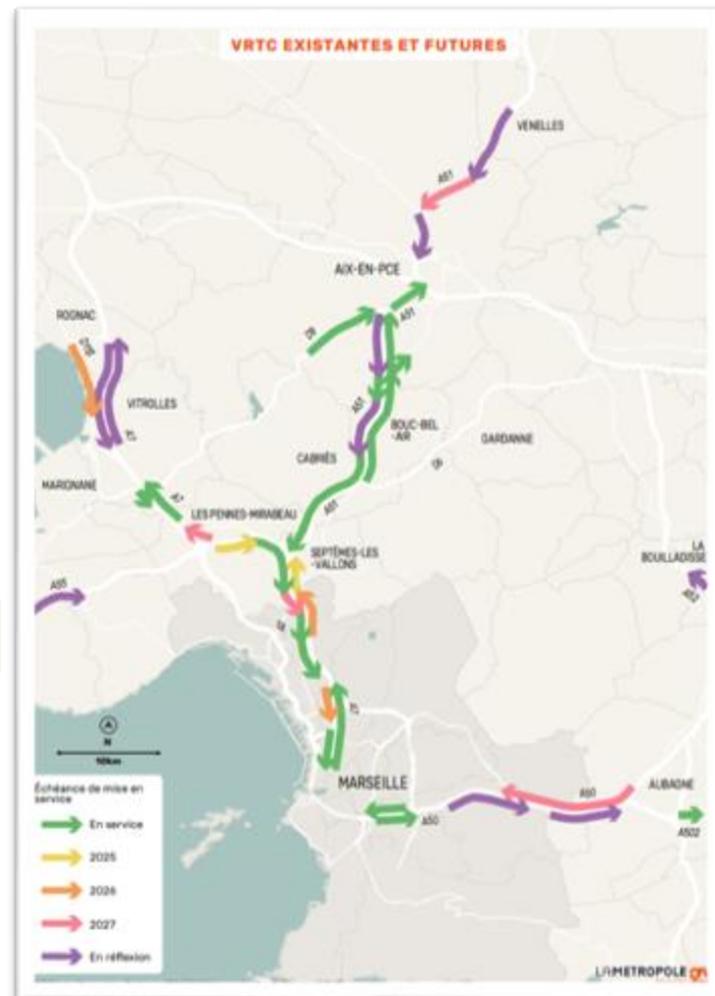
+38 % d'usage des cars interurbains entre 2021 et 2023

Objectifs du Plan de Mobilité :

100 km en site propre sur autoroute

En 2023, environ 70 km de voies réservées aux transports en commun ont été déployés en France.

La moitié est présente sur notre territoire : 36 km en service (36 % de l'objectif réalisé)
6 km ont été réalisés en 2023



EVOLUTION DES TEMPS DE PARCOURS DE LA LIGNE 50 ENTRE AIX ET MARSEILLE

Vers Marseille

2019 00:44:28

2023 00:33:45

Vers Aix

2019 00:44:41

2023 00:35:29

- 12 min aux heures de pointe entre 2019 et 2023

- 9 min aux heures de pointe entre 2019 et 2023

-> Augmentation de 32 % de la fréquentation sur les lignes 50 et 51 entre 2021 et 2023

PROJET NEOMMA

- Augmentation du **nombre de places de 472 à 500 par rames**.
- Réduction de l'intervalle de la fréquence de passage des rames par l'**automatisation de la ligne**.
- **Fin 2024** : mis en service de 3 rames et 200 nouveaux portiques anti-fraude.
- **Juin 2026** : Métro M2 automatisé
- **Juillet 2027** : Métro M1 automatisé



MISE EN ACCESSIBILITÉ DE 6 STATIONS DE METRO

Novembre 2024 : 9/29 stations accessibles

Blancarde, Louis Armand, Saint Barnabé, La Fourragère, Dromel, Capitaine Gèze, St-Charles

Accessible depuis juillet 2024: Vieux Port, Rond-Point du Prado

4 stations en phase opérationnelle

- **2 en phase travaux** : Timone, Jules Guesde
- **2 en phase études** : La Rose, Castellane



Objectifs du Plan de Mobilité :

✓ +200km de lignes à haut niveau de service

- 90km de THNS en service
- 92km de THNS prévus d'ici 2030.

TCSP EN PHASE OPÉRATIONNELLE MARSEILLE

- **Tramway extension nord-sud phase 1**
 - Livraison de la Place Castellane **fin 2024**
 - Raccordement Tramway T3 existant Rome-Cantini : prévu de **février à juin 2025**
 - Mise en service du P+R Dromel : **2ème trimestre 2025**
 - **Mise en service : fin 2025**
- **Tramway extension nord-sud phase 2**
 - Études de maîtrise d'œuvre - **2024-2025**
 - Enquête publique - **2026**
 - Travaux - **2026-2029**
 - **Mise en service : 2030**



Objectifs du Plan de Mobilité :

400 stations de LeVélo pour 4 000 vélos (Engagement 2035)
2 000 LeVélo+

LeVélo : LE VÉLO EN LIBRE SERVICE À MARSEILLE

janvier 2023 : 100 % des vélos proposés sont électriques, et le périmètre est élargi
191 stations pour 2 000 vélos

LeVélo	2022	2023	Progression
Prises annuelles	0,9M	2,2 M	+136%

L'usage du service **LeVélo a plus que doublé** en une année et se poursuit en 2024.

LeVélo+ : LE SERVICE DE LOCATION DE LONGUE DURÉE

Un parc de 1 699 VAE (avril 2024) : classique, pliant, familial, LT1, cargo , PMR
+ 745 vélos par rapport à 2022

Malgré l'augmentation considérable du nombre de Vélos+, 251 personnes sont aujourd'hui en attente de leur vélo.

Objectifs du Plan de Mobilité :

Atteindre 7% de la part modale du vélo
50 000 places de stationnement en 2030

ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE À MARSEILLE

Plus de 2 700 passages vélo par jour sur la Canebière
+8% de pratique du vélo entre 2023 et 2024 (sur les postes existants ces deux années)

STATIONNEMENT SUR VOIE PUBLIQUE À MARSEILLE

5 200 places (1 410 places en 2022), dont plus de 2 700 déployées dans le cadre des nouvelles dispositions autorisées par la loi LOM - **l'offre a plus que triplé en deux ans.**

OFFRE POUR FAVORISER L'INTERMODALITÉ

38 abris sécurisés sur la Métropole pour **1 173 places** (30 abris en 2022) dont 8 abris à Marseille pour 325 places

L'usage a plus que doublé : 62 465 contre 30 777 en 2022

4 067 inscrits au service en 2023

16 abris pour 187 places déployées par la Région en gare

GESTION DU STATIONNEMENT

13 communes ont réduit leur parc de stationnement.

Ces espaces ainsi libérés ont été mis à profit de l'amélioration des espaces publics et de la mobilité active :

- Aménagement d'espaces publics
- Aménagement de trottoirs et pistes cyclables
- Sécurisation des piétons et stationnement vélo



Après

UN PREMIER PLAN PIETON

Élaboration du premier plan piéton dans le cadre du schéma directeur des modes actifs

- Actuellement en phase 1 (diagnostic) jusqu'à fin 2024
- Objectif de validation pour fin 2025



Avant

Photos : Google Maps 2016 – AUPA 2024

Réaménagement de la Grande rue
à Lamanon

Plan de mobilité

DE LA MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE - 2020/2030

Merci de votre
attention

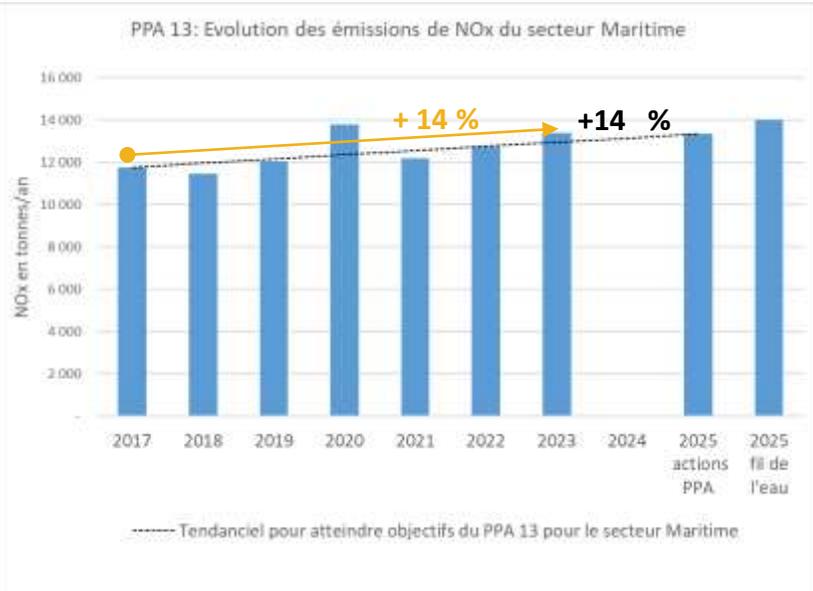


SECTEUR MARITIME

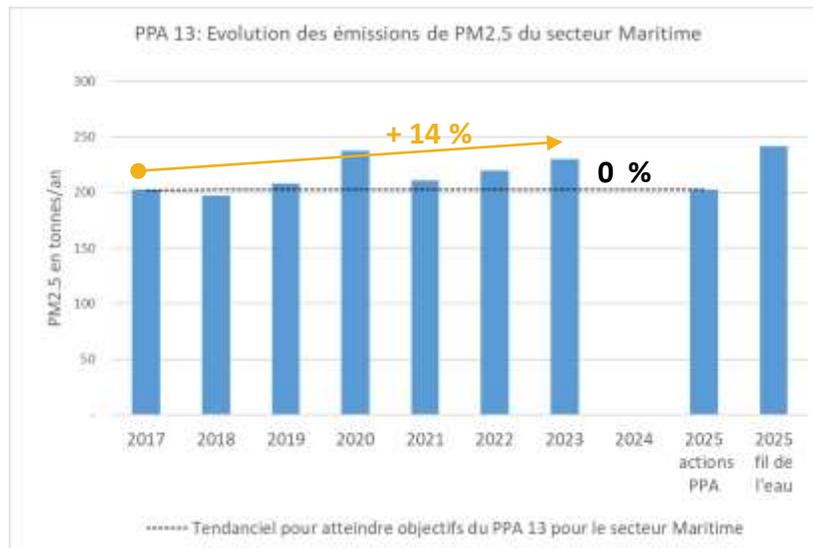


EVOLUTION DES ÉMISSIONS DU SECTEUR MARITIME

Trajectoire du secteur en augmentation jusqu'en 2025



- Fil de l'eau en augmentation car activité maritime en développement.
- NOx : suivent la trajectoire en augmentation
- PM2.5, PM10 : au-dessus de la trajectoire



Actions contribuant à l'objectif 2025 :

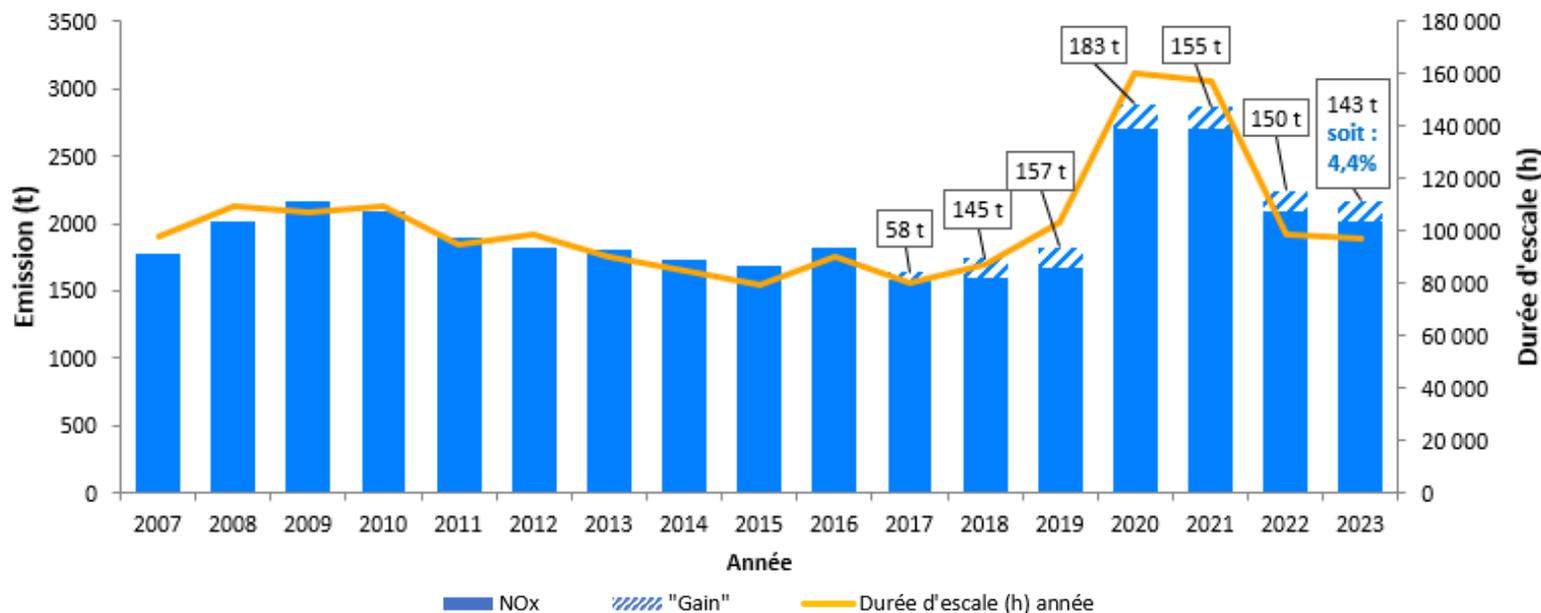
- Action 1 : Déployer les connexions électriques des navires à quai
- Action 2 : Étendre la mise en œuvre de la « Charte bleue » auprès de tous les armements de croisière.....
- Action 3 : Mettre en place les conditions favorables pour l'avitaillement GNL des navires

DÉPLOYER LES CONNEXIONS ÉLECTRIQUES À QUAI (ACTION 1)

SUIVI DE L'ACTION

Bassin de Marseille

Evolution des émissions de NOx, des gains liés à l'électrification des quais et de la durée de l'escale



Electrification en 2023 : - 143 t de NOx
Soit gain de 4,4 % des émissions à quai

Objectif 2025 : - 458 t

Objectif atteint à 31%

L'action prend en compte à la fois ferries et paquebots électrifiés
Or en 2023 uniquement des ferries raccordés

- Durée moyenne des escales 2022 et 2023 : valeur proche pré-crise COVID
- Diminution des émissions des paquebots 2022 et 2023 en lien avec moins d'h d'escale

Pour rappel

Émissions 2023 de l'inventaire pour le secteur maritime sur le périmètre PPA :

NOx : 13 384 t

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS PAR SECTEURS

- Objectifs PPA 2025 calculés en fonction des actions évaluables et qui ont été évaluées par AtmoSud
- L'inventaire annuel des émissions d' AtmoSud permet de suivre la tendance générale
- En 2022, certains secteurs subissent un rebond suite à la crise COVID

Evolution des émissions par secteurs entre 2017 et 2022 par rapport aux objectifs PPA 2025

	NOx	PM10	COVnm	Tendance	Position du secteur par rapport à la trajectoire 2025
Transport Routier	-33%	-28%	-39%	A la baisse	EN AVANCE
	(Obj PPA: -44%)	(Obj PPA: -25%)	(Obj PPA: -43%)		
Transport Maritime	+14%	+14%	+14%	A la hausse	Trajectoire en augmentation jusqu'en 2025
	(Obj PPA: +14%)	(Obj PPA: stable)	+19		
Résidentiel/tertiaire	-12%	-6%	-4%	A la baisse	un peu EN RETARD
	(Obj PPA: -32%)	(Obj PPA: -10%)	(Obj PPA: -4%)		
Industrie	-20%	-45%	-7%	A la baisse	EN AVANCE
	(Obj PPA: -10%)	(Obj PPA: -14%)	(Obj PPA: -11%)		
Aérien	-2%	-9%	-11%	A la baisse	EN RETARD
	(Obj PPA: -13%)	(Obj PPA: -13%)	(Obj PPA: -13)		

13

PPA

**Plan de
Protection de
l'Atmosphère**

Merci de votre attention

Prochain comité printemps 2025

Votre contact pour le PPA 13 :
nicolas.malecki@developpement-durable.gouv.fr

